

Guide des archives communales de VILLETTE-D'ANTHON

Présentation

Ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire (ou courcier)¹, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation

Les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité

Les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin

Consulter le guide « Retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » (en ligne sur archives.isere.fr).

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Vienne
Canton (jusqu'en 2014) : Pont-de-Chéruy
Canton (depuis 2015) : Charvieu-Chavagneux

Villette-d'Anthon a été créée en 1790 par le démembrement de la communauté d'Anthon.

Historique de la conservation des archives de la commune

Les archives de Villette-d'Anthon semblent avoir été amputées de leurs documents antérieurs à 1900 ; mais l'absence de classement ne permet pas d'être plus précis.

Il faut signaler la disparition, entre 1954 et 1977, des documents fondamentaux que sont les délibérations 1816-1838.

.

¹ Le parcellaire sous l'Ancien Régime servait en quelque sorte de matrice cadastrale : y étaient inscrits les biens immobiliers et fonciers avec le nom de leur propriétaire. Le péréquaire ou courcier servait à enregistrer les mutations survenues. Ces documents étaient établis dans un but fiscal.

Archives de la commune conservées en mairie

1. Classées : NON

Répertoire par les archivistes itinérants de la communauté d'agglomération du Pays voironnais, 2025 (consultable aux Archives départementales de l'Isère).

2. Documents principaux :

Registres paroissiaux.	1609-1792
Délibérations.	dep. 1838
Etat civil.	dep. 1793
Recensement de la population.	dep. 1911
Plan cadastral.	1812
Bureau de charité puis de bienfaisance : délibérations.	dep. 1831

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1. Classées : non

Cote : 4 E 260

Métrage classé : 0,20 mètre linéaire

2. Documents principaux :

Parcelleire du mandement d'Anthon.	XVII ^e s.
Parcelleire de Villette-d'Anthon ²	XVIII ^e s.

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1. Aux archives départementales de l'Isère³ :

4E591 Archives communales déposées d'Anthon.

² En très mauvais état, il ne peut être communiqué.

³ La municipalité de canton de Villette-d'Anthon qui administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Villette-d'Anthon, Anthon, Charvieu, Chavagneux, Chavanoz, Genas, Janneyrias, Jonage, Jons, Pusignan et Saugnieu n'a pas laissé d'archives.